LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Et la Société Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a présenté une adresse de félicitations à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Québec. Adresse et réponse méritent d'être lues, et nous les insérons avec le plus grand plaisir. La réponse de Son Honneur—la Société persiste à dire *Son Excellence* — est un discours Saint-Jean-Baptiste plein de chaleur, d'élévation, d'aperçus brillants, comme il ne nous est pas donné souvent d'entendre.

Voici d'abord l'adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste :

A Son Excellence l'honorable A. R. Angers, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

EXCELLENCE,

La société Saint-Jean-Baptiste de Québec saisit avec empressement cette première occasion qui lui est offerte, pour vous présenter les sincères félicitations de ses membres, à l'occasion de votre élévation a la dignité eminente de représentant de Notre Tres Gracieuse Souveraine, dans la province de Quebec.

Elle est heureuse de vous temoigner toute sa reconnaissance, pour la marque toute particuliere de bienveillance que vous lui donnez au debut même de votre administration, en accordant à la fête musicale de ce soir, votre patronage distingué.

Notre belle association a été fondée dans le but "d'unir les Canadiens-français de tous les rangs, d'engager tous ceux qui en font partie a pratiquer mutuellement tout ce que la contraternite, la philantropie et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie, de promouvoir par toutes les voies legales et legitimes les interêts nationaux du pays en general et de cette ville en particulier." Voila le vaste champ, que nos fondateurs ont assigne a notre travail. Nec, dans un temps d'orage, au moment où nous poursuivions la conquête de nos libertés politiques, la societé Saint-Jean-Baptiste a rallié notre peuple, elle a jete dans notre sol de profondes racines. Le grain de seneve est devenu un grand arbre dont les puissantes ramifications s'etendent partout où se rencontre un groupe de Canadiens-français. Nos démonstrations rappellent les souvenirs joyeux de la Saint-Jean, chômée par nos peres. Elles font revivre dans notre memoire toute la merveilleuse epopee qui se déroule dans nos annales. Elles rejouissent notre cœur en nous laissant constater les progres toujours croissants de notre race dans la Republique voisine, aussi bien que dans notre cher Canada. Elles enflamment notre courage, en faisant luire a nos yeux les brillantes promesses de l'avenir.

Aussi quand notre peuple veut manifester sa joie de quelque heureux evenement qui fait honneur a sa nationalite, c'est notre belle société Saint-Jean Baptiste qu'il choisit pour être son interprete.

L'année derniere, se faisant l'echo des deux millions de Canadiens français répandus sur tout le continent americain, elle accueillait avec des acclamations enthousiastes, la consécration royale du premier prince de l'Eglise sorti de notre race. Cette année elle salue dans votre élevation à la dignité de lieutenant-gouverneur de cette province l'avenement d'un des nôtres, a la dignite civile la plus eminente a laquelle un Canadien-français puisse atteindre.

Recevez, Excellence, les vœux et les souhaits que la societé Saint-Jean-Baptiste de Québec forme pour votre personne et pour le succes et la prospérité de votre administration. Pendant que votre sollicitude patriotique veillera sur les destinees de notre chere patrie, la societé Saint-Jean-Baptiste de Quebec continuera son œuvre pacifique, elle travaillera a *conserver parmi nous le culte du passé et l'amour de notre belle langue*, a rappeler souvent au peuple les évenements dramatiques de notre histoire et a graver profondement dans sa mémoire les noms des grands citoyens qui ont aimé et servi la patrie, ajoutant a chaque génération a cette liste déja si bien remplie les noms de ceux qui, par l'éclat de leurs talents et des services rendus, et par l'honneur de leur vie, auront contribué davantage à l'illustration et à la gloire de notre patrie.

AMÉDÉE ROBITAILLE,
President.

JOSEPH BEAUCHAMP,
Secretaire.

Québec, 20 décembre 1887.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur a répondu en ces termes :

Monsieur le président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec,

MESSIEURS,

Je suis sensiblement touché du gracieux accueil qui m'est fait par votre societé, dans ma nouvelle qualité de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. La circonstance d'une reunion nationale et philharmonique que vous avez choisie pour m'en temoigner votre satisfaction, donne a votre bienveillante demarche un caractere d'unité et un éclat que je sais apprécier.

Votre société a pour but entre autres choses, de former ses membres a la pratique de tout ce que la confraternite, la philanthropie et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie, de conserver le culte du passé, de graver dans leur mémoire les noms des grands citoyens qui ont aimé et servi le pays et de leur proposer comme modeles.

Pour répondre à cette définition de votre rôle, je devrais peut être ouvrir devant vous quelques pages de notre histoire,—de ces pages dont la lecture rechauffe le sang, reveille le patriotisme, enflamme le courage et épure l'âme. Mais dans notre épopee nationale, la difficulté du choix est mon plus grand embarras.

Est il nécessaire d'esquisser l'âge héroïque ?—l'ecolier au retour de la classe, le soir au coin du feu, vous en fait une peinture chaude et vivifiante que je saurais imiter. Pourquoi vous dirai je le courage, le devouement et la valeur des capitaines du passé ?—tout ceci vous est familier. Pourquoi exciterai-je votre enthousiasme, votre fierte en vous montrant d'Iberville, qui plante l'étendard de la vieille France sur la plage de la baie d'Hudson ?—avec les yeux de la memoire vous le voyez rentrer au port de Québec, sur le navire pris à l'ennemi. Faut-il vous rappeler LaSalle, Joliette, Marquette, Bienville et Laverendrye qui ont écrit leurs noms des bords du Saint-Laurent au golfe du Mexique et aux flancs des montagnes Rocheuses ? Déploierai-je devant vous ce drapeau de Carillon que le temps a miraculeusement respecte,—le temps qui n'épargne rien, fors la gloire des aieux ? Dirai-je ce duel des plaines d'Abraham ou les deux généraux tomberent mortellement blesses ? evoquerai-je l'un enseveli sous les lauriers de la victoire, l'autre couché sous le suaire de l'honneur et de la vaillance ? Nous éloignant de ces deux tombes immortelles, ironsnous au pied de la colonne de Sainte-Foye, élevée par vos soins aux mânes des deux armées et du haut de laquelle, dans la majesté tranquille du bronze se dresse la Victoire indecise ? Retournerons-nous plutôt aux champs de la Monongahela, où, le soir anniversaire du 10 juillet, on croit entendre la fusillade de nos milices, la plainte des mourants, voir le heurt de régiments de spectres, la poursuite des vainqueurs criant la devise de leur capitaine : "A tout venant beau jeu" ? Mais je n'ai que faire de vous narrer des gloires impérissables.

Les temps sont changés, nous n'en sommes plus aux jours de batailles et de luttes corps à corps. Les deux nations qui se disputaient la possession du sol ont consommé leur victoire en une entente commune d'où est né un nouveau peuple, le plus heureux, le plus libre de l'Amerique.

Le cri de guerre d'autrefois a fait place au cri d'émulation : "A qui mieux mieux" doit être de la devise des divers élements qui composent notre population. Ce n'est donc pas dans l'époque héroique que j'ouvrirai le livre d'or du passé. Le vent de l'actualité fait tourner les pages que je lis : "1867."

Nous sommes à l'aurore d'une nouvelle constitution où quatre provinces se sont associées comme sœurs. Sous ce régime quelle place avons-nous prise ? Sommes-nous dans ce concours ouvert, restés les pommes d'un autre temps ?

Nos émules, doués de ce caractère froid, réfléchi, pratique, calculateur qui distingue la race saxonne, étaient depuis longtemps formés au parlementarisme. Dès le début, nous nous sommes assimilé leurs qualités sans nous dépouiller de celles qui nous sont propres.

A pas égaux nous sommes entrés en lice avec eux, nous maintenant au premier rang.

Dans toutes les administrations qui se sont succédé au pouvoir, des Canadiens-français ont occupé des charges importantes ; ils ont été ministres de la Justice, ministres des Travaux Publics, ministres du revenu de l'interieur, secrétaires d'Etat. Quatre des nôtres ont présidé le senat et les communes.

Nos orateurs parlementaires se sont fait de brillantes reputations. Qui n'a, avec émotion, fierté, entendu leurs voix eloquentes dans le parlement d'Ottawa ? Non seulement ils soutiennent la gloire de notre langue dans une assemblée où nous sommes la minorité, mais encore ils se sont rendus maitres de la langue de la majorité anglaise ; et cela avec une perfection qui faisait dire spontanément à l'honorable M. Blake, encore sous l'effet du talent oratoire de l'un des nôtres : "Le discours qui vient d'être prononcé en anglais par un Canadien-français est à mon avis *the crowning proof of french domination.*"

Dans la legislature locale, notre race ne s'est pas moins distinguée. De nos chambres est sortie une législation qui en sagesse, n'est surpassée dans aucune autre province. Notre deputation a élevé des monuments remarquables dans des lois d'education, d'agriculture, de chemins de fer, d'administration, d'exploitation et de conservation de nos forêts. Les divers ministeres qui nous ont gouvernés, ont doté le pays d'œuvres utiles et de sages reformes.

Maintenant, dans les arts et les lettres, nous ne sommes pas restés inférieurs a nos concitoyens d'origine britannique. Nous comptons des historiens, des savants, des nouvellistes et des musiciens distingués, et des poétes qui ont révelé a l'Europe que sur les bords du Saint-Laurent l'on parle encore la langue de Louis XIV.

Dans la statuaire, la peinture, l'architecture, nous occupons une place honorable. Pour ne préciser q'un seul cas, lisez l'histoire du pays sur la façade du palais législatif : Jacques Cartier, au sommet, rappelle la découverte du Saint-Laurent ; Champlain, la fondation de Québec, et Maisonneuve celle de Ville-Marie ; Laval, Brebœuf, l'apostolat et le martyre ; Salaberry, la loyauté a la couronne d'Angleterre ; lord Elgin, le chef d'Etat modele.—Sur le blason de la province : "Je me souviens," retrace une origine glorieuse ; le passé est une religion qui éclaire et dirige le présent.—Sur l'ecusson d'un de nos gouverneurs, les mots : "Je veille," nous rentent sous les yeux cette sollicitude qui nous a valu Nos Institutions, notre Langue et nos Lois—Sur un autre, j'admire la devise : *Suaviter in modo, fortiter in re*, qui a elle seule résume le caractere d'urbanite et d'affabilité de la race française, et cette fermeté à l'action que des temps durs et difficiles ont révelée être le chemin du succes. Ce monument qui fait l'admiration de l'etranger et qui reconstruit notre histoire de 1534 à nos jours, nous le devons a la science et au goût artistique de l'un des nôtres.

La magistrature, le barreau, le commerce et l'industrie nous presentent aussi des concitoyens que vous pouvez proposer à l'imitation de la generation actuelle. Tous ces hommes auxquels je ne fais qu'une simple allusion, de crainte de blesser la modestie des vivants, ont soutenu avec honneur le concours dans lequel les provinces de la Confédération sont engagées pour le bien commun. Tous ont été inscrits sur les registres de votre societé, et, sous l'égide de votre bannière, ont marché dans vos rangs au jour de la fête nationale.

Mesdames, j'ai le cœur trop français pour ne pas être rejoui de votre presence ici, et ne pas vous offrir le tribut d'hommage qui vous est dû. L'histoire vous a consacré des pages qui dramatisent votre dévouement et votre courage.

Mais pour vous aussi la situation est changée, depuis le jour où Mlle de Vercheres dans le fort immortalisé par son nom, s'improvisant général et soldat, soutenait seule l'assaut de centaines de barbares et par ses ruses de guerre les forçait à lever le siege. A cette époque le paysan était laboureur-soldat ; il allait aux champs tenant d'une main la faulx, de l'autre le long fusil ; sa femme l'y accompagnait portant les balles fondues la veille pour repousser le cruel Iroquois. Heureusement les dangers de perdre au champ, sous le couteau du scalpeur, vos belles chevelures blondes ou brunes ne sont plus. Vos vertus civiques ont dû céder la place à vos vertus domestiques. Votre héroisme n'a plus d'arene publique. Il est entré sous le toit.—Sous le toit la Sœur de Charité recueille la vieillesse indigente, la jeunesse délaissée ou orpheline.—La mere institutrice a annexé son toit aux nôtres, élevant et instruisant nos filles.—Sous le toit du statuaire, l'image de la fiancée éclaire les veilles d'étude d'un rayon de soleil pur et chaste. Sous le toit de l'époux la femme fait entrer le bonheur et l'abondance ; elle dissipe les noirs soucis : elle partage les joies et les viscissitudes avec la même dignité ; de son regard tendre et bon, elle illumine les clairs-obscurs de la vie ; son rôle est de trouver des roses pour toutes les heures, d'en répandre autour d'elle le parfum mystique dont la proprietéest de rendre l'homme meilleur. Notre nature est de telle façon faite que le sentiment du devoir qui a sa source dans l'ame doit aussi passer par notre cœur qui est votre domaine. Vos filles auront donc, dans l'exemple de leurs meres, l'enseignement pratique de ces vertus du foyer sans lesquelles les peuples ne peuvent être heureux.

Maintenant, Messieurs, après avoir jeté ce coup d'œil en arriere, sans crainte de l'avenir, condensant en un seul vers d'un grand poete tout ce que l'on entrevoit des destinees glorieuses pour notre pays et par les fils de notre pays de notre race, ne pouvez-vous pas dire avec confiance :

"Où le père a passé passera bien l'enfant."

Je sens que le cadre restreint dans lequel j'ai dû rester, laisse ma reponse, quoique trop longue, encore incomplete. Continuez votre œuvre ; enseignez au peuple que toutes les carrieres lui sont ouvertes, que tous les honneurs sont a la portee de la main industrieuse et honnête. Rappelez-lui cette strophe.

Sur cette terre encore sauvage
Les vieux titres sont inconnus ;
La noblesse est dans le courage
Dans les talents, dans les vertus.

Je termine en vous disant cordialement merci des vœux et des souhaits que vous faites pour ma personne et la prospérite de notre patrie. Je vous remercie surtout pour ce noble sentiment de loyauté et d'attachement à notre Tres Gratieuse Souveraine que témoigne votre démarche.

Contestation de l'Assomption

L'enquête s'est continuée hier.

Présidence de Son Honneur le juge Taschereau.

M. Bisaillon représente le requérant, M. Préfontaine represente le défendeur.

NAZAIRE HENRI BOURGOIN, avocat, de Montreal—Je suis avocat depuis 23 ans, Votre Honneur ; je me suis occupé de l'élection de M. Gauthier dans Mascouche. Je connais Michel Giboulean depuis mon enfance. Je suis allé le voir la veille de la votation. Ici le temoin commence un long discours et s'applique a démontrer à la cour qu'il n'a pas pu dire à Michel Giboleau qu'il était rouge parce qu'il eut passé pour un épouvantail dans Mascouche ; qu'il a parlé de l'insurrection dans le Nord-Ouest ; que les Giboulean constituent ce qu'il y a de plus bas dans Mascouche, qu'en élection, le dernier venu avait leur vote ; qu'il ne se rappelle pas tout ce qu'il a dit dans cette circonstance, mais nie avoir rien offert a Michel Giboulean.

Octave RENAUD, cultivateur de Mascouche, accompagnait M. Nazaire Bourgoin, chez Michel Giboulean ; il n'a pas entendu M. Bourgoin offrir $10 à Michel Giboulean, M. Bourgoin qui aime habituellement à faire des badinages a pu dire quelque chose à Giboulean qu'il n'aurait pas entendu. Ne se rappelle pas tout ce qui s'est dit chez Giboulean.

M. Bisaillon offre alors de faire entendre le témoignage de six des principaux citoyens de Mascouche, y compris M. le curé, qui sont prêts a prouver la respectabilité de la famille Giboulean sur laquelle M. Bourgoin à chercher à jeter le mepris dans son examen, intimant à la cour que toutes ces personnes declareraient quelles ont la plus entiere confiance dans le serment des cinq personnes qui ont juré que M. Bourgoin avait offert $10 à Michel Giboulean.

Le juge dit que cette preuve n'est pas nécessaire et vu qu'il parait y avoir contradiction, il accordera le benefice du doute à M. Bourgoin.

M. PRÉFONTAINE se lève alors et déclare au nom du défendeur qu'il est prêt à admettre que des manœuvres frauduleuses suffisantes pour annuler son election ont été pratiquées par ses agents, hors sa connaissance et son consentement.

M. BISAILLON déclare au nom du requérant qu'il est dispose a accepter cette admission.

Le juge dicte au greffier l'admission du défendeur que ce dernier signe ensuite avec une emotion visible et jugement est rendu annulant l'élection de M. Gauthier avec frais. M. Préfontaine inscrit en même temps pour appel a la cour Suprême du jugement rendu par Son Honneur le juge Taschereau, au debut de l'instruction, sur la motion de péremption, à raison de l'expiration des six mois pendant lesquels les contestations d'election devraient être instruites.

Les détectives de Montréal

On a continué, hier, l'examen des témoins.

John Neilson, employé du télégraphe à la gare Bonaventure, âge de 16 ans, connait les accusés.

J'etais a la gare le jour du vol, ainsi que la veille.

Le 31 octobre, de huit heures du matin jusqu'à deux heures et demie de l'apresmidi, j'etais là, Bureau était de service.

Je l'ai vu parler a Frank Wilson alias Hayner entre midi et une heure. Ils se trouvaient près du pilier qui fait face au coffre-fort. Je n'ai pas eu de conversation avec Wilson. Naegle est venu a mon bureau environ dix minutes apres avoir parlé a Bureau. Il m'a posé quelques questions au sujet des trains. Je ne puis rapporter exactement ce qu'il m'a dit. La conversation a dure environ dix minutes. C'était entre midi et une heure. Je n'ai plus revu Wilson ce jour-là.

J'avais remarqué à la gare un homme aux allures étranges et c'est de lui que je parlais a Bureau. Celui-ci est allé lui parler et tous deux sont partis ensemble.

Bureau était de garde près des voûtes. Il allait et venait en paraissant tres attentif a sa fonction.

Naegle, en me parlant dans le guichet de mon bureau, s'arrangeait de maniere a m'intercepter la vue de la voûte.

Transquestionné—Je ne puis dire combien de fois j'ai parlé a Bureau le jour du vol. Je lui parlais souvent. Mon bureau est situe a environ trente verges des voûtes.

L'homme étranger dont j'ai parlé est âgé d'environ 23 ans ; il a cinq pieds et six pouces environ ; il était habille comme un emigrant ; il portait une cravate rousse. Il avait les cheveux noirs et pas de moustaches. Quand cet individu a quitté Bureau il s'est dirigé vers la rue Saint-Jacques.

C'est à ma demande que Bureau lui a parlé. Wilson ne m'a jamais été presenté, mais plus tard M. Flynn m'a dit qui il était.

—Hier après-midi Jos. Caron, employé du Grand Tronc, a donné sa déposition. Il était de faction le soir où a precede le vol. Il a prouvé que la c e des voutes avait été remise a Bureau.

—Pendant que les journalistes se trouvaient reunis dans la salle de la Cour du Banc de la Reine, occupes à lire les dépositions des temoins, Fahey s'est avancé accompagné par un gardien de la paix et dit :

—J'entends prononcer mon nom, messieurs, et je vous assure que toute cette affaire finira autrement qu'on ne le croit. Je suis innocent, aussi innocent qu'on puisse l'être. Tout cela est une conspiration montee contre moi.

Il est facheux, ajouta-t-il, que l'on exerce une pression sur l'opinion publique et que l'on parle de nous dans les eglises, comme étant reconnus coupables. Notre rôle actuellement se borne a ecouter les dépositions qu'on donne contre nous, mais on ne doit pas oublier que nous avons une défense à faire et que nous nous défendrons energiquement.

Notre jour de Noël ne sera pas bien gai, mais, apres toutes ces épreuves, mon innocence sera reconnue.

Les Canadiens des Etats-Unis

COHOES—M. Adolphe Clément, dont le fils a été brulé a mort le 20 mai dernier, dans la chambre aux peignes de la manufacture a tricot Rankeu, dont la porte était fermee a clef, a pris des actions judiciaires contre les proprietaires. La cause a été decidee contre M. Clément.

SPRINGFIELD—Les membres de la societe Saint-Jean-Baptiste se sont assemblés a leur salle à l'occasion du décès d'un de leurs membres, M. A. Lapierre, le fondateur de la société et membre depuis 23 ans. M. Lapierre était estime par tous les gens qui l'ont connu. Il était le pere de M. W. B. Lapierre, avocat de cette ville.

La societe Saint Jean Baptiste, representee par une centaine de membres, a suivi le convoi derriere la "Springfield Brass Band." Mgr O'Reilly était present.

FALL RIVER, Mass.—Le 15 courant, le *Citoyen*, de Fall River, Mass, est entré dans sa deuxieme année d'existence.

—L'*Annuaire Catholique* pour l'année 1888, par M. O. T. Paradis, est certainement très precieux pour les Canadiens-français des Etats-Unis ; aussi a-t-il été accueilli avec beaucoup de sympathie par la majorite de nos compatriotes.

Composé de 100 pages, avec illustrations, l'*Annuaire* contient entre autres sujets très interessants : "Episodes de 1837-38" et des renseignements de statistiques sur les centres canadiens et les societes canadiennes des Etats-Unis.

AUBURN—Nous avons eu, dans la premiere semaine de decembre, la visite de M. l'abbé Champion, dont les Canadiens et les Français ont su apprécier l'éloquence durant la derniere retraite. Ce zelé pasteur a été nommé par Sa Grandeur Mgr de Rochester, pour servir notre mission française d'Auburn. Apres les vêpres, il a fait un sermon sur le symbole des Apôtres et a fondé une societe des dames, du nom de Sainte Anne. Soixante meres de familles se sont enrolées sous la bannière de Sainte Anne. Il a donné avis aux hommes de s'entendre pour la fondation d'une société Saint Jean-Baptiste.

DETROIT—Samedi soir, a eu lieu l'assemblée qui avait été convoquee en l'honneur de M. Emile H. Tardivel, le delegué du comite executif de la Convention de Nashua. Ça été un véritable succès.

Malgré les circonstances facheuses qui ont empêché beaucoup de nos compatriotes d'assister, il n'y avait pas moins de 300 personnes presentes, ce qui est de beaucoup le plus grand nombre que l'on ait jamais pu rassembler à Detroit. Nos societes canadiennes-françaises a cause des mêmes circonstances n'avaient pu se rendre en corps ; néanmoins, elles étaient largement représentées dans l'assemblée.

Les Canadiens de Détroit se rendront en foule a Nashua. Si ces societes n'envoient pas de delegues, elles enverront au moins des renseignements complets ; ce qui est peut-être aussi bien.

WHITEHALL—M. l'abbé Villeneuve part le 31 courant pour l'Europe. Il passera l'hiver à Florence et sera probablement absent six mois pour rétablir sa sante. M. Alexandre Ethier, frère du curé canadien de Whitehall, remplace M. Villeneuve à Sandy Hill, pendant son absence.

—M. J. S. Ethier, curé de Whitehall, vient d'ouvrir une classe commerciale du soir, et organise une deuxième fanfare. Au-dela de quarante enfants et jeunes gens de 12 à 18 ans forment cette nouvelle organisation, ils sont tous fournis d'instruments que M. le curé a achetes du R.P. Le Saint-Onge, de Glens Falls, et ailleurs. Les progres de cette école commerciale et musicale ont étonne déjà les membres de l'ancienne fanfare. Avant quelques mois, nous aurons deux associations musicales qui rivaliseront de progres et de succes.

PROVINCE DE QUÉBEC

FARNHAM—On dit que l'idée de transformer l'ancienne usine de sucre de betterave en manufacture de laine ou de coton a été abandonnée a cause de la perte complete qui s'en suivrait des magnifiques et coûteuses machineries qui sont deja installées dans l'edifice. On construira un nouveau bâtiment pour la manufacture, et l'on fera de la sucrerie une raffinerie où, grace a un procédé nouveau, on pourra se dispenser de faire usage du noir animal.

Il y a beaucoup d'animation dans notre ville, surtout dans le voisinage des stations, où il y a toujours quelque train arrivant ou partant.

SAINT-SEBASTIEN D'IBERVILLE—Le 9 décembre courant, une nombreuse assistance venait conduire au caveau de l'eglise de Saint-Sebastien d'Iberville, le corps de dame Thecle Lecomte, en son vivant, veuve de Luc Fortin, écr. Madame Fortin était âgée de 79 ans et était née a Saint-Pierre, dans le comte de Montmagny. Elle était issue d'une de ces familles profondement chretiennes, chez lesquelles la pratique de la vertu se rencontre dans toutes les actions de la journée. Aussi, qui pourra jamais dire tout le bien qu'elle a fait, les bienfaits qu'elle a prodigués, le nombre des malheureux qu'elle a aidés et secourus, les traits de devouement et d'abnegation ou elle a sacrifie ses goûts et ses preferences à ceux d'autrui ? Personne assurement ; car, humble autant que bonne et charitable, elle se plaisait à faire le bien dans l'ombre, et son seul regret parait être de ne pouvoir faire autant que son grand cœur lui faisait desirer. Les biens de la fortune n'avaient pour elle de prix qu'en consideration du nombre de bonnes œuvres qu'ils pouvaient lui permettre de faire. Dieu, qui voyait la bonté de cette âme, se plut à la visiter par les épreuves ; mais sa patience et sa resignation ne la lasserent point. Apres avoir vu successivement descendre dans la tombe son époux,—dont la mémoire est ici universellement honoree,—et reverende sœur Sainte-Marie des Seraphins, l'une de ses filles, religieuse de la congrégation Notre Dame, de Montréal ; apres avoir vu disparaitre freres, sœurs, etc., elle se sentit frappee d'une cruelle maladie. Malgré les soins empressés de son fils et de son estimable famille, malgre l'infatigable dévouement de la fille ainee de ce dernier, elle se sentit lentement mourir après un long martyre de six mois. Elle s'éteignit à Henryville, le 6 décembre courant, à 11 heures du soir. L'heure de la récompense avait enfin sonné !....

Une foule de parents et d'amis se pressait donc vendredi, le 9 du courant, dans l'eglise de Saint-George, de Henryville. Le service de la regrettée défunte y fut chanté par le R. P. Lecomte, O. M. I., son neveu. L'inhumation eut lieu dans le caveau de l'eglise de Saint-Sébastien. Madame Fortin laisse un fils, Sifroy Fortin, ecr., de Henryville, et deux filles, les révérendes sœurs Saint-Bernardin, de l'academie Saint Denis, de Montreal, et Sainte-Hildegarde, superieure du couvent de la congregation, de Richmond, P. Q.

Saint Sebastien, 12 décembre 1887.

LA MAIRIE

POUR 1888

Aux Electeurs DE LA Cité d'Ottawa

Mesdames et Messieurs,

Il existe dans Ottawa comme dans d'autres grandes villes de la Confédération, une coutume respectee par le temps d'accorder au premier magistrat de la cité un second terme d'office.

Dans la courte période d'une annee il n'est presque pas possible d'accomplir autant qu'on le voudrait. Je viens donc vous demander un renouvellement de la confiance que vous m'avez si genereusement accordee en janvier.

L'année dont la fin approche rapidement a été remplie d'evenements tres importants et a vu s'operer de grands et rapides developpements dans le progres et la prosperité de notre ville.

La célébration cette année du jubilé de la reine dont les fêtes ont duré deux jours à Ottawa, a eu un grand succes ; ces fêtes ont été une occasion de grandes réjouissances non seulement pour les citoyens d'Ottawa, mais aussi pour les habitants des districts circonvoisins.

Exposition permanente

L'exposition provinciale qui s'est tenue ici cette année, a eu, en definitive un resultat satisfaisant pour tous, et a contribue a diriger l'attention de nos concitoyens, en faveur de la fondation d'une exposition industrielle permanente à Ottawa. Une grande partie de l'ouvrage preliminaire a déja été entrepris, et des souscriptions pour un montant de plus de $800,000, sont deja assurees.

Si je suis de nouveau honoré de votre confiance, je ferai dans l'avenir comme j'ai fait dans le passe, c'est-à-dire que je donnerai tout le concours possible pour favoriser et faire reussir un projet si louable.

Améliorations

Toutes les ameliorations faites pendant l'annee par le bureau des Travaux ont été d'un caractere durable et permanent. En voici la nomenclature :—

	Milles.
Chemins macadamisés	8.61
Chemins en graviers	0.41
Nouvelles rues ouvertes et nivelées.	1.87
Trottoir transversal de six pieds 3 pouces	2.21
Trottoir transversal de 8 pieds	0.37
464 pieds lineaires de pavage en granit aux Chaudières	
Sept traverses en granit	

Département du feu et de l'éclairage

En prenant possession de ma charge en rapport avec le comité du feu et de l'eclairage, j'ai continue les negociations déja commencees avec le ministre des travaux publics pour la construction et l'equipement d'une station centrale pour le feu, et j'ai obtenu en consequence un don de $15,000, de la part du gouvernement. Des plans ont été pris et le contrat accordé. A la fin de cette année l'edifice sera termine, completement equipe et amenage, accordant ainsi une plus grande protection aux proprietes de valeur situees dans la partie centrale de la cité.

Pendant l'été, je suis allé conjointement avec les membres du comité du feu et de l'eclairage, auprès de l'honorable ministre des travaux publics, pour obtenir de lui des lumieres additionnelles pour le quartier New-Edinburgh. Je suis heureux de dire que quatre lumières electriques ont été accordées pour la rue Ottawa et la rue MacKay, à la condition que la cité ajouterait deux lumieres a cette rue. Six lampes additionnelles seront en consequence en operation avant la fin de ce mois. Ces lampes, avec huit autres mises par le gouvernement sur la rue Wellington feront un total de 232 lumieres dans la cite. Quelques autres lampes devenues necessaires seront ajoutées prochainement aux différents quartiers, ce qui une fois complete nous donnera l'orgueilleuse satisfaction d'être la cité la mieux eclairée de la confédération.

Je suis maintenant en négociation avec le ministre des chemins de fer et canaux, pour faire éclairer les écluses et le canal du bassin, à l'electricite, négociations qui, je l'espère, auront un résultat satisfaisant.

Evaluation

Je suis heureux de pouvoir déclarer que l'évaluation et la population de la cité ont augmenté. L'évaluation totale pour 1888 est de $14,357,813. L'augmentation totale sur 1887 est de $1,551,440. La population pour les annees dernières est comme suit ;

1885	1886	1887
32,847	34,753	35,500

Les preuves de prospérité sont des plus réjouissantes, mais ne sauraient nous donner plus de satisfaction que le fait suivant parfaitement établi : que durant les trois années ci-dessus mentionnes près de $2,000,000 ont été placées dans la construction de maisons dans Ottawa.

Departement des finances

Comme l'état financier annuel ne sera pas prêt avant le 15 janvier prochain, je ne suis pas pret à dire quelle sera la position financiere exacte, mais les contribuables auront la satisfaction d'apprendre que l'argent a été judicialrement employe à des travaux d'un caractere durable, et à des améliorations permanentes d'une grande necessité.

Aqueduc

Notre système d'aqueduc a été grandement étendu dans le cours de l'annee. On a posé neuf milles en longueur de tuyaux principaux et trois milles de services, et l'on a ajouté quarante neuf borne fontaines.

Ces extensions augmenteront le revenu annuel pour 1887, de pres de $8,000. Le revenu total pour 1887 perçu jusqu'a présent s'élève a $109,486.

L'agrandissement du château d'eau a été commencé et sera complete l'annee prochaine.

Conjointement avec le president et l'ingénieur de l'aqueduc je suis entré en negociations satisfaisantes avec le ministre de l'Agriculture pour l'extension de l'aqueduc jusqu'à la ferme expérimentale. Ces negociations ont été ratifiees par le conseil, et le service de l'eau est maintenant complète, le gouvernement ayant payé la moitié des frais encourus.

Le revenu de cette source sera d'au moins $400 par année, avec augmentation annuelle probable outre le revenu incidentel provenant des consommateurs sur la route.

Télegraphe d'alarme

Le système de télégraphe d'alarme pour le feu a été étendu, cette annee, jusqu'à New-Edinburgh. Il y a actuellement en tout 60 boites, 12 cloches, et 35 milles en longueur de fil télégraphique. Le système adopté récemment de tenir les clefs dans des boites couvertes en vitre a été trouvé d'une grande commodite et fonctionne avec satisfaction.

Marches

La charge d'inspecteur des marchés a été abolie, cette annee, et la garde des marchés comme la collection des loyers d'étaux ont été transférées au département de la Police. Ce nouvel arrangement a donné satisfaction et diminué considerablement les dépenses.

Protection par la Police

Si vous m'honorez de nouveau de votre confiance, je favoriserai la construction d'une nouvelle cour et station de police près de l'hôtel-de-ville. Il a été constaté que la station de police actuelle est impropre au point de vue sanitaire et pour autres raisons. Le loyer que l'on paie pour l'édifice actuel couvrira presque l'interêt sur le coût d'une nouvelle construction.

En vue de l'extension probable des limites de la cite, je suis favorable à l'adoption du système de police patrouille. Accompagné par plusieurs echevins, j'ai visité la cité de Hamilton, il y a quelques mois, et j'ai examiné le système en vogue dans cette cité. M'étant mis au courant de tous les détails, j'ai acquis la confiance que ce système fonctionnera avec avantage dans Ottawa.

Annexion

Un comité ayant été nommé pour considérer l'opportunité d'annexer à la ville les districts environnants, en même temps que pour faire une nouvelle distribution de quartiers, son rapport est maintenant devant le conseil pour discussion et adoption.

Reglements

Par résolution du conseil, la codification des reglements de la cité a été entreprise et se poursuit maintenant ; tout contribuable qui a les interêts de la société à cœur approuvera la dépense faite en rapport avec cette réforme d'une si grande utilité.

Parcs et ponts

Je suis favorable à l'établissement de parcs dans les parties Est et Ouest de la cité sous l'autorité de "l'Acte des parcs d'Ontario," et cela à une date prochaine, alors que l'on peut acheter le terrain à l'arpent et non pas au pied. Je suis fortement en faveur d'un pont interprovincial sur la riviere Ottawa, et d'une gare centrale de chemins de fer pour tous les chemins de fer actuels et projetes. Le projet est d'une très grande importance et devrait être appuyé d'une maniere tangible par le gouvernement federal comme par les gouvernements d'Ontario et de Québec. Je ferai mes plus grands efforts dans ce sens, si je suis elu.

Pont de la rue Somerset

En conséquence des developpements rapides de la partie sud des quartiers Wellington et Saint-Georges, l'action du conseil a été attiree sur la nécessité d'un pont sur le canal Rideau, faisant suite a la rue Somerset. Si je suis de nouveau placé dans la chaise civique, je ferai tous mes efforts auprès du gouvernement fédéral pour que ce pont soit construit à une date rapprochee.

Institutions de charité et d'éducation

Pendant mon terme d'office, je me suis humblement efforcé de promouvoir les interêts des institutions de charité et d'éducation de la cité, et que je sois élu ou non, ces institutions trouveront toujours en moi un veritable ami et défenseur.

Clubs athlétiques

Les diverses associations athlétiques de la cite ont eu et continueront à avoir ma coopération cordiale et mon appui.

Département sanitaire

Dans le cours de cette année, le département sanitaire de la cité a été mis sur un meilleur pied par la nomination d'un inspecteur sanitaire pratique, dont les devoirs speciaux sont de surveiller les ouvrages de plombier et les egoûts des édifices publics et demeures privées et de faire respecter aussi les reglements sanitaires dans les environs, dans un but de sûreté publique.

J'ai visité Montréal pendant l'été et j'ai examiné les incinérateurs en opération. Si je suis élu je favoriserai l'établissement d'un incinérateur dans lequel toute matiere offensive et dangereuse pourra être detruite.

Je suis en faveur d'adopter dans les districts les plus peuples le système d'enlevement des bourbiers de cour. Le cout de voitures à cet effet ne serait pas excessif, tandis que le bienfait qu'en tirerait la santé publique serait incalculable.

La construction de nouveaux égouts a progressé d'une maniere satisfaisante cette année et un parfait système d'égouts est sans aucun doute le fondement d'une bonne sante. En conséquence de la sécheresse, de la rareté de l'eau, et l'absence d'orages électriques un certain malaise a été cause au sujet de la sante publique. J'ai consulté l'officier de santé et les premiers médecins de la cité et je suis convaincu que l'état sanitaire de la cite reviendra prochainement à son état normal.

Séances du Conseil

J'ai assisté à toutes les séances régulières du conseil à l'exception de deux, et mon absence dans ces occasions était complètement inevitable. J'ai assisté à toutes les séances spéciales du conseil dont il y a eu un grand nombre.

L'hiver dernier a été le plus rude que nous ayons eu depuis plusieurs années ; en prenant ma charge je suis venu à mon bureau tous les jours à l'hôtel de ville, et j'ai consacré beaucoup de mon temps et de mon attention à soulager les besoins des plus pauvres.

Le jour de la nomination j'espère pouvoir vous faire connaitre mes vues d'une maniere plus élaborée.

Avec l'expérience acquise pendant cette année je sens que je puis vous être un peu utile, si vous m'accordez un second terme, et j'ai confiance que vous me l'accorderez ; vous pouvez alors compter sur moi que dans chaque occasion qui se présentera je m'efforcerai de maintenir l'honneur et la dignité d'une cité importante comme la metropole du Canada.

Esperant obtenir l'appui cordial de toutes les classes,

Je suis,

Votre obéissant serviteur,

McLEOD STEWART.

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,
Ontario et Quebec
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA
HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M.
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon
AVOCATS, SOLIC